



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES  
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

# Projet éducatif

Centre d'éducation des adultes

Juin 2019

MON LE  IER VERS MA RÉUSSITE

# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif-Vision-Valeurs
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un Centre d'éducation des adultes, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite scolaire et éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, le personnel enseignant, les professionnels, le personnel de soutien ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

**97.** Le centre d'éducation des adultes est un établissement d'enseignement destiné à dispenser, aux personnes visées à l'article 2, les services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes établis par le gouvernement en vertu de l'article 448.

**Mission :** Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Les centres réalisent leur mission dans le cadre d'un projet éducatif.

Les centres sont aussi destinés à collaborer au développement social et culturel de la communauté.

### VISION DU CENTRE

Le centre occupe une grande place dans la vie des personnes, des familles et des communautés. Les jeunes y préparent leur avenir et de nombreux adultes y reviennent pour rehausser leurs connaissances et leurs compétences. Ancré dans la communauté et la vie quotidienne, le centre accueille des personnes issues de milieux socioéconomiques, culturels et ethniques très variés. Ils offrent un milieu de vie où se transmettent et se vivent les valeurs de la société québécoise, où se construisent les identités et où naissent des citoyennes et des citoyens.

Les attentes envers le centre ne sont pas seulement d'ordre éducatif, elles sont sociétales. En plus d'instruire, de socialiser et de qualifier, le centre sert à promouvoir l'équité et l'égalité des chances, à contrer l'exclusion et la violence, à lutter contre la pauvreté et à contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants dans la communauté.

Le centre est donc un milieu de vie qui permet à l'élève de confirmer son identité l'amenant à une réussite scolaire et sociale. C'est en sorte un établissement à échelle humaine. Un milieu de vie où on y retrouve le plaisir d'apprendre :

- Formation de base commune et diversifiée
- Francisation
- Intégration sociale - intégration socioprofessionnelle - alphabétisation
- Formation continue

Cette communauté de collaboration offre un accompagnement personnalisé et adapté à tous permettant de travailler trois aspects chez l'élève soit l'autonomie, le développement social et la scolarisation.

Toute l'équipe a un désir de créer un milieu de vie avec des projets stimulants pour tous.

## **LES VALEURS LIÉES À LA MISSION DU CENTRE**

### **Valeurs du milieu de vie des élèves et du personnel**

#### **1. Respect :**

C'est non seulement le respect de l'autre et de ses capacités, mais aussi le respect de soi-même, de ses propres limites. Chacun est accepté avec ses forces et défis.

#### **2. Ouverture :**

Toute personne doit démontrer de l'ouverture face à la culture et aux valeurs de gens différents de soi (différence de milieu, de capacités, de génération, d'origine, d'identité de genre ou sexuelle, etc.) L'ouverture, c'est aussi de valoriser la curiosité et l'acquisition de savoirs puisqu'une école est un endroit où l'on apprend sur le monde qui nous entoure.

#### **3. Engagement :**

Lorsqu'on fréquente le centre, on signe en quelque sorte un « engagement » avec les intervenants, avec l'ensemble des adultes étudiants et avec soi-même. On s'engage alors à trouver sa motivation et à donner son meilleur jour après jour. On a fait un choix et on apprend à en assumer les responsabilités.

## Valeurs de travail des membres du personnel

**1. Rigueur** : Toutes et tous doivent faire preuve d'un grand professionnalisme par rapport aux enjeux de notre milieu, entre autres, la sanction des études et la confidentialité. Les membres du personnel visent l'excellence dans leur domaine respectif grâce aux communautés de partage et à la formation continue.

**2. Collaboration** : Les employés, même de différents secteurs, se concertent au quotidien pour une œuvre commune : le développement du potentiel de chaque adulte qui fréquente le centre.

**3. Différenciation** : En pédagogie, la différenciation, c'est « analyser et ajuster sa pratique de même que l'environnement d'apprentissage de façon à tenir compte des préalables et caractéristiques d'un [...] élève[...] »<sup>1</sup>. Au-delà de son application en classe, tout le personnel est à l'écoute et s'adapte aux défis et aux besoins de chaque adulte.

## 2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

### CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES SECTION I CONSTITUTION

97.1 Le projet éducatif du centre, qui peut être actualisé au besoin, comporte :

- 1° le contexte dans lequel il évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
- 2° les orientations propres au centre et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du régime pédagogique et des programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

97.2 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3

---

<sup>1</sup> GUAY, Marie-Hélène, en coll. avec LEGAULT, Guylaine et GERMAIN, Caroline, « Pour tenir compte de chacun : la différenciation pédagogique », *Vie pédagogique*, no 141, novembre - décembre 2006, <http://vmedulnx01.uqo.ca/moreau/documents/Guay2006.pdf> [page consultée le 6 juin 2019.]

## SECTION II

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

#### § 3. — Fonctions et pouvoirs

109. Le conseil d'établissement analyse la situation du centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif du centre, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par le centre et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel du centre et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

109.1 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif du centre et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif du centre. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux élèves et aux membres du personnel du centre.

### **3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**

Un comité de travail a été formé afin que chaque membre du personnel soit représenté.

Voici la constitution du comité :

- 4 représentants des enseignants
- 2 représentants des professionnels
- 1 représentant du personnel de soutien
- La direction du centre

Il est à noter que deux personnes faisant partie du comité de travail siègent sur le conseil d'établissement permettant de faire le lien direct avec le CÉ. Le comité de travail s'est réuni à trois reprises durant l'année scolaire.

### **4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**

Les consultations ont eu lieu principalement à l'intérieur du centre d'éducation des adultes pour l'année 2018-2019. Trois rencontres avec tous les membres du personnel ont permis d'établir les orientations de même que la régulation du projet éducatif.

En 2016-2017, un sondage avait été réalisé auprès des élèves des trois centres afin de connaître leur vision du centre, les forces et les zones de vulnérabilité ce qui nous a permis de faire un vaste chantier en lien avec la convention de gestion et de réussite. Le comité a donc décidé de ne pas retourner en sondage auprès de nos élèves, car le besoin de la clientèle n'a pas vraiment changé et les orientations du PEVR rejoignent ceux de la convention.

À l'automne 2019, un sondage sera mené auprès des élèves et des partenaires afin de préciser les actions à poursuivre ou à bonifier pour répondre aux différents besoins de la clientèle qui est âgée entre 16 et plus ou moins 75 ans ce qui nous permettra de consolider notre plan d'action.

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement

Il est important de préciser que le centre d'éducation des adultes, au-delà des enjeux, a une mission sociale. Nous sommes une organisation qui permet un passage vers l'atteinte d'un but et nous nous fixons des objectifs « d'impact » sur la réussite éducative, mais également sociale. Notre offre de formation est vaste et touche une clientèle âgée entre 16 ans et plus ou moins 75 ans.

### Caractéristiques du Centre d'éducation des adultes :

- Les forces : l'accompagnement, la qualification du personnel, qualité de l'enseignement, la présence et la diversité des professionnels, la démarche d'accueil
- Capacité d'adaptation du milieu et sa versatilité
- Les zones de vulnérabilité : Les moyens financiers de la clientèle, les difficultés scolaires, leur rapport au monde scolaire

### Caractéristiques du milieu :

- Le plein emploi et la baisse démographique
- Conciliation étude travail
- Hausse du taux d'immigration dans notre région
- Le vieillissement de la population
- Grande implication des différents organismes auprès du centre

## LA FORMATION GÉNÉRALE

Tout d'abord, nous avons des élèves inscrits en formation générale désirant obtenir leurs préalables pour l'obtention du DES, pour s'inscrire en FP ou au collégial. Cette clientèle est âgée entre 16 ans et plus ou moins 40 ans. Toutefois, au cours des trois dernières années, nous faisons face une baisse de clientèle importante s'expliquant par quatre facteurs :

- Arrivée des parcours axés sur l'emploi au secteur jeune favorisant l'augmentation du niveau de scolarisation chez les élèves et l'atteinte de leur but professionnel.
- Augmentation des mesures d'aides financières particulières au niveau des écoles secondaires assurant la réussite d'un plus grand nombre d'élèves et une meilleure rétention de leur clientèle.
- Baisse démographique des élèves âgés entre 16 ans et 18 ans.
- Pénurie importante de main-d'œuvre dans notre région et également au niveau provincial ayant comme conséquence que les élèves ne complètent pas leur formation scolaire et se dirige vers le marché du travail.

## **LA FORMATION CONTINUE**

L'autre volet de notre offre se situe au niveau de la formation continue pour une clientèle qui désire demeurer active intellectuellement soit dans le désir de maintenir ou d'augmenter leur niveau de littératie, de faire l'apprentissage d'une nouvelle langue ou de développer leur autonomie fonctionnelle en lien avec les nouvelles technologies.

Voici la liste des cours offerts en formation continue :

- Gymnastique du cerveau - Cerveau direction - Cerveau touche-à-tout
- Ateliers d'anglais
- Ateliers d'espagnol
- Informatique de bas- Informatique intermédiaire-Office : Projet personnalisé et Ma tablette au quotidien

## **L'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE**

L'année 2018-2019 a fait ressortir un besoin important lié au marché du travail. Les dirigeants d'entreprises, lors d'une consultation menée par le comité ISP COSMOSS, ont ressorti les difficultés rencontrées au niveau de la gestion des employés :

- Conciliation travail et vie privée
- Gestion des interactions au travail
- Gestion de son temps au travail
- Initiative au travail

Le programme d'intégration socioprofessionnelle sera donc une cible où des projets de développement verront le jour comme la formation à un métier semi-spécialisé et des plages horaires au centre de Rivière-du-Loup permettant de la formation hebdomadaire en classe.

## **LA FRANCISATION**

Enfin, la réalité de pénurie de main-d'œuvre dans notre région a eu comme effet l'augmentation de personnes immigrantes désirant travailler et même s'établir sur notre territoire. Afin de répondre à leur besoin d'appropriation de la langue et permettre une meilleure intégration dans notre milieu, nous avons eu comme préoccupation de développer une offre de francisation plus large répondant aux exigences du marché du travail. En classe, en entreprise et même en ligne... Les services de francisation offerts par l'équipe du Centre d'éducation des adultes de Kamouraska–Rivière-du-Loup sont diversifiés et adaptés aux besoins des immigrants et des organisations d'ici.

Rappelons que la francisation permet à la personne immigrante d'apprendre le français et favorise son adaptation à une nouvelle culture ainsi qu'à de nouvelles valeurs et façons de faire. En ce sens, la francisation est une discipline qui touche l'individu dans sa vie personnelle autant que professionnelle.

## Portrait global des inscriptions au cours des trois dernières années.

Centre	RDL			St-Pascal			La Pocatière		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Année scolaire									
<b>FGA</b>	300	255	241	48	35	32	134	115	92
<b>Formation continue</b>	574	671	583	344	286	273	229	198	179
<b>Total</b>	<b>874</b>	<b>926</b>	<b>824</b>	<b>392</b>	<b>321</b>	<b>305</b>	<b>363</b>	<b>313</b>	<b>271</b>

Total d'inscriptions pour les trois centres en 2017-2018 : **1 400 élèves ETP : 180.40**

Total d'inscriptions pour les trois centres en 2016-2017 : **1 560 élèves ETP : 196.60**

Total d'inscriptions pour les trois centres en 2015-2016 : **1 629 élèves ETP : 214.37**

### **6.Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite** (LIP, articles 37 et 97.1)

#### **PEVR**

**Orientation 1** : Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. En concertation avec les Services éducatifs jeunes et les autres organismes partenaires, l'éducation des adultes doit rejoindre les parents et supporter l'agir tôt, tout en s'adressant à l'ensemble de la population adulte concernée.

*Lien avec l'objectif 5 de la Politique de la réussite éducative*

*La maîtrise de la langue*

*Augmenter de 5 points de pourcentage de la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du PEICA de 2022*

#### **PEVR**

**Objectif 1** : D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves (écarts entre les garçons et les filles)

*En lien avec l'objectif 2 de la politique de la réussite éducative*

*L'équité*

#### **PEVR**

**Objectif 3** : D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)

*Objectif 1 de la Politique de la réussite éducative, La diplomation et la qualification*

## 7.Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR de la CS	Cohérence avec Plan stratégique du MEES	Objectif d'impact en lien avec l'élève	Situation actuelle	Indicateur	Cible
Intégration linguistique des personnes allophones	Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie des adultes	Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires.	<b>Maintenir ou augmenter</b> le nombre d'élèves inscrits en francisation	Portrait 2018-2019	Nombre d'inscriptions : En entreprise En classe En FAD	Nombre ou %
La culture générale de la population adulte vulnérable	Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie des adultes	Offrir à toutes les personnes les meilleures conditions pour apprendre tout au long de leur vie	<b>Maintenir ou augmenter</b> le nombre d'élèves inscrits en formation continue	Portrait 2018-2019	Nombre d'inscriptions par cours offerts	Nombre ou %
Le positionnement du CEA au niveau du développement scolaire et social des élèves	Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou première qualification	Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	<b>Maintenir ou augmenter</b> le nombre d'élèves inscrits en FGA et en ISP	Portrait 2018-2019	Nombre d'inscriptions par points de services	Nombre ou %
La réussite des élèves	Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou première qualification	Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	<b>Maintenir ou augmenter</b> la réussite du DES et la réussite des préalables pour l'atteinte de leur but professionnel des élèves de moins de 20 ans	Bilan 2018-2019 selon les différents motifs de départ	Nombre d'élèves par motif de départ	Nombre ou %

Enjeu	Cohérence avec le PEVR de la CS	Cohérence avec Plan stratégique du MEES	Objectif d'impact en lien avec l'élève	Situation actuelle	Indicateur	Cible
La réussite des élèves	Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou première qualification	Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	<b>Maintenir ou augmenter</b> la réussite du DES et la réussite des préalables pour l'atteinte de leur but professionnel des élèves de plus de 20 ans	Bilan 2018-2019 selon les différents motifs de départ	Nombre d'élèves par motif de départ	Nombre ou %

### Membres du comité de travail :

Enseignants(es) : Claudia Beaulieu  
Catherine Fournier  
Isabelle Labrecque  
Patrice Pelleter

Personne de soutien : Sylvie Fortin

Professionnels : David Forest  
Rémi Tardif

Direction : Nathalie Bélanger  
Nathalie Nolin

Le projet éducatif a été adopté au sein du conseil d'établissement le 20 juin 2019